

FICHE DE POSTE

Date de création / mise à jour : Janvier 2023

Intitulé de poste : **Référent Ressources H/F**

CONTEXTE ET POSITIONNEMENT DU POSTE

Dans le cadre d'un appel à projet de l'Etat pour la période 2022-2024, les opérateurs, membres d'un consortium de partenaires, ont été retenus pour la mise en œuvre d'un accompagnement vers et dans le Contrat d'Engagement Jeune destiné aux jeunes en rupture domiciliés dans le département du Bas-Rhin.

Les membres et partenaires du consortium proposent d'intervenir à l'échelle du département du Bas Rhin sur les trois axes de l'appel à projet, aller vers et accompagner, aider à la mobilité, favoriser l'accès au logement, de manière concertée et réactive, avec un principe général de fonctionnement, et des déclinaisons locales.

Sous l'égide d'une coordination globale des différents acteurs, une nouvelle fonction est développée à l'échelle du territoire, celle du référent ressources (case manager), qui va être le pivot de la mobilisation des jeunes : les capter, les mobiliser, les aider dans la levée des freins, leur permettre une mobilisation progressive à partir de la palette d'activité proposée par le groupement, co-construire l'engagement CEJ avec le jeune et la Mission Locale.

Chaque référent ressource sera lié au territoire d'action d'une Mission Locale, pour un bon ancrage territorial, et travaillera en lien étroit avec un conseiller CEJ.

La mobilisation des jeunes fonctionnera sur deux leviers : le coaching du référent ressources et les expériences qui pourront leur être proposées, pour leur réouvrir l'horizon des possibles et leur permettre d'envisager l'emploi et la formation comme une perspective dans laquelle ils pourraient s'inscrire.

8 référents ressources seront ainsi engagés sur l'ensemble du territoire bas-rhinois, dont 3 par l'Atelier.

Cette équipe de référents ressources sera complétée par 1 référent pour le compagnonnage réflexif.

La mobilisation en amont ou en aval de la signature du CEJ pourra se faire à travers des challenges sportifs, des ateliers santé, mobilité, logement et budget, des chantiers éducatifs, des emplois « hors les murs » et des activités rémunérées à la carte, et un compagnonnage réflexif pour valoriser la compétence en œuvre. Ces ateliers et emplois sont proposés par nos partenaires et organisés avec l'appui de la coordinatrice du projet sur les différents territoires.

POSITION HIERARCHIQUE ET FONCTIONNELLE DU POSTE

Intégrée dans l'équipe de sa structure, et sous l'autorité hiérarchique de son Directeur/trice, l'activité se mettra en œuvre dans le cadre d'une équipe territoriale multi-partenaire et sous l'autorité fonctionnelle de la coordinatrice de l'action recrutée par l'Atelier, porteur du projet.

MISSIONS

Capter les jeunes :

Le référent ressources va intervenir dans des endroits ciblés son territoire d'affectation pour capter les jeunes, en lien fort avec les partenaires locaux (MJC, CSC, adultes relais, clubs sportifs...) :

Des animations seront organisées, le cas échéant avec ces partenaires, et avec l'appui de la coordinatrice du projet dans les zones d'habitation des jeunes : soupe solidaire ; stands de jeux vidéo ; tournois sportifs...

Une communication sur l'action sera également organisée.

Mobiliser :

Une fois les premiers contacts pris avec le jeune, le référent ressources tisse des liens plus étroits avec lui, en lui proposant la participation à des événements sportifs, des rencontres avec les interlocuteurs compétents sur le champ du logement, de la santé, de la mobilité, des premières heures d'emploi et d'activité, mais aussi par des temps d'échange dans des cafés, des endroits d'échanges ouverts (salles de convivialité, MJC ou CSC), et/puis dans

des bureaux si le jeune souhaite un cadre plus privé.

Un accompagnement sous la forme du compagnonnage réflexif permettra au jeune de conscientiser ses compétences, la possibilité de les développer, et d'engager un autre rapport à soi et aux autres.

Le référent ressources encourage la dynamique mise en place, pointe toutes les évolutions et les perspectives qu'elles lui ouvrent en termes d'accès à l'emploi ou à la formation, au logement.

Cette nouvelle ouverture à l'environnement permettra au jeune de se mobiliser toujours plus, de retrouver le rythme, l'intérêt, la motivation pour envisager d'autres engagements. Des rencontres s'organisent alors avec la Mission Locale, qui peuvent être progressives : visite de leur page Facebook, de leur site, café de bienvenue dans l'antenne dont le jeune dépend, rencontre avec un conseiller, présentation du portefeuille de compétence.

Un PACEA pourra être mis en œuvre dès lors que cela sera pertinent pour le jeune. Un co-accompagnement sera mis en œuvre dès ce moment-là entre le référent ressources et le conseiller Mission Locale, le référent ressources restant au départ de la signature du PACEA le pivot de l'accompagnement pour le jeune, en pilotant le travail sur la levée des freins et la mobilisation à partir de l'activité. Des points réguliers seront faits à partir de là avec le conseiller Mission Locale pour identifier avec le jeune le moment où le CEJ pourra être signé.

Les solutions structurantes seront présentées au jeune, ainsi que toute la palette des aides à l'accès à l'emploi.

La présence dans le consortium d'une SIAE et de la structure porteuse de l'E2C sera facilitatrice de l'orientation réactive vers ces dispositifs. Proposer efficacement une proposition de formation ou d'emploi à un jeune, c'est aussi saisir le bon moment pour que le jeune s'empare de cette proposition. Il ne faut pas que l'attente ait été trop longue et que la motivation fraîchement construite se délite, mais il ne faut pas à contrario que le jeune parte sur des bases insuffisamment stabilisées. Le référent ressources, qui aura une connaissance du jeune dans son lieu de vie, dans l'activité pourra amener un regard éclairant à ce sujet.

Co accompagner

Le co-accompagnement repose sur une bonne articulation des fonctions des référents ressources avec celles des conseillers Mission Locale. Pour cela, des temps de team buildings seront prévus au démarrage du projet et à mi-parcours entre référents ressources et conseillers CEJ. Les référents ressources auront des temps d'échange hebdomadaires avec les conseillers CEJ.

Le pivot de l'accompagnement est à ce stade le conseiller Mission Locale. Le référent ressources lui, a pour mission, de renforcer la mobilisation du jeune sur les propositions faites par le conseiller CEJ de la Mission Locale. Par un travail de soutien aux démarches (mobilité, sens donné aux démarches proposées, organisation, documents administratifs à présenter le cas échéant, ...) le référent ressources veille à permettre au jeune de réaliser et maintenir l'engagement qu'il a pris.

Au démarrage du CEJ, le parcours programmatique du jeune commence à se mettre en œuvre. Durant le temps de la mobilisation, le jeune aura eu l'occasion de prendre connaissance des propositions qui peuvent être faites dans ce cadre-là. Il pourra alors être pleinement **acteur** du choix d'activités de son parcours dans le CEJ.

Le référent ressources soutiendra le jeune dans les premiers temps du parcours programmatique pour entretenir la motivation fraîchement acquise en passant le voir lors des ateliers organisés à la Mission Locale. Le suivi se fera ensuite à échéance bimensuelle avec le jeune, pour qu'il puisse donner au référent ressources sa perception des activités proposées dans le cadre du CEJ, de l'objectif poursuivi, et prévenir les risques de décrochage et relancer sa motivation, sur la base des expériences réussies durant la phase de mobilisation.

La palette d'activités proposées par le consortium pourra continuer à être mobilisée le temps du CEJ.

Au cas où le jeune ne respecterait plus ses engagements et ne serait plus joignable, le référent ressources irait à sa recherche sur les lieux où il aura été préalablement repéré, et reprendrait avec lui le travail de mobilisation, ou de

levée d'un nouveau frein qui aurait pu venir entraver l'engagement du jeune. Les ressources du groupement resteront à disposition du jeune, tant en matière de santé que de logement et de mobilité.

L'objectif poursuivi conjointement par le conseiller CEJ de la Mission Locale et le référent ressources, est la persévérance dans le parcours proposé dans le cadre du CEJ et un accès stabilisé en solution structurante et en emploi.

COMPETENCES

1. SAVOIRS

- Connaissance des dispositifs et du partenariat relatif aux champs d'intervention
- Connaissances en techniques d'animation collective

2. SAVOIRS FAIRE

- Capacité d'écoute
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacités rédactionnelles

3. SAVOIR ETRE

- Aisance relationnelle
- Qualité d'expression
- Dynamisme et capacité à le transmettre
- Respect de la personne
- Patience et bienveillance
- Flexibilité et souplesse
- Rigueur
- Mobilité sur les territoires ruraux

RESPONSABILITES / AUTONOMIE

Intervention en autonomie sur le site d'affectation
Représentations possibles de l'organisme
Contribution au bon fonctionnement du travail du consortium
Contribution à l'atteinte des enjeux globaux de la structure

SPECIFICITES DU POSTE

- Travail en lien avec les partenaires du consortium
- Formation au compagnonnage réflexif
- Temps complet

MODALITES DE RECRUTEMENT

CV + LM à l'adresse suivante : myriam.haddouf@cfatelier.com